Nomenclature n° 1.7

#### VILLE DE LOUDUN

## LE MAIRE DE LA VILLE DE LOUDUN:

### OBJET:

Contrat avec My Events OAP pour le spectacle Close Up de Mehdi Ouazzani qui aura lieu les 23 et 24 août 2024 à l'ancienne piscine d'été de Loudun

### VU:

- les articles L 2122-21 et L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- la délibération du 23.05.2020 portant délégation au Maire par le Conseil Municipal de certaines attributions,

# - DECIDE -

### ARTICLE 1:

Il convient de passer un contrat avec My Events OAP pour le spectacle Close Up de Mehdi Ouazzani qui aura lieu le vendredi 23 août et samedi 24 août 2024 à l'ancienne piscine d'été de Loudun.

### ARTICLE 2:

Pour cette mission, My Events OAP percevra la somme de 1 600 € TTC.

### ARTICLE 3:

Le Directeur Général des Services de la ville de Loudun est chargé de l'exécution de la présente décision.

A LOUDUN, Ie '16 JUIL. 2024

Le Maire, Joë DAZAS



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qui celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en Préfecture et de sa publication et/ou notification

Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Publié le : . . . 1 6 JUIL. 2024

Notifié le :

Accusé de réception en préfecture 086-218601375-20240716-DEC2024-56-Al Date de télétransmission : 16/07/2024 Date de réception préfecture : 16/07/2024